
SEMINAIRE UNSS MAYOTTE

Mardi 13 et mercredi 14 juin 2017

Mamoudzou

Ce séminaire organisé sur deux demi-journées a regroupé une trentaine de collègues d'EPS, en présence du service régional et de monsieur Jean Maurice Soldan IA-IPR.

Les attendus de ce séminaire, étaient de faire émerger des orientations dans le cadre de notre plan académique A.I.R. et de valider des solutions pragmatiques aux problèmes évoquées lors des AG de districts qui l'ont précédé.

Dans un premier temps, en plénière, il a été présenté, un bilan des actions mises en œuvre sur l'année 2016/2017 ainsi que de nouveaux outils UNSS Mayotte à destination des collègues (Le module transport et l'application smartphone UNSS Mayotte).

Un second temps, organisé par groupe, aura permis de faire émerger des thématiques de travail pour le lendemain matin.

RÉSULTATS DES TRAVAUX - PROPOSITIONS

Les transports :

La présentation du module transport fait émerger le problème de la date limite de réservation. A noter, qu'il y a nécessairement un temps contraint d'organisation pour les transporteurs, pas toujours pris en compte par les collègues. Le paramétrage du module transport permettra au coordonnateur de choisir l'heure limite de commande d'un transport. Au delà de ce temps de réservation le module passe automatiquement commande au transporteur et bloque les nouvelles commandes. Aussi, le collègue qui n'a pas réservé son bus devra traiter directement avec un transporteur et la charge de ce déplacement incombera à son AS.

Administration des AS :

Les secrétaires et de trésoriers sont essentiels au bon fonctionnement des A.S. mais également à la dynamique générale de l'UNSS. Il est sollicité une formation pour accompagner et faciliter ces rôles au sein des AS. Il est notamment demandé de proposer un modèle de bilan financier pour les trésoriers, de travailler sur les différentes demandes d'aides FNS, dossier de subvention (Cerfa n°12156*05) ...

Il est proposé de solliciter le DEFI pour une formation le mercredi 30 Août au matin, l'après midi l'ensemble des collègues EPS étant convoqués à l'AG UNSS Mayotte.

Les JO et la formation JO :

il apparaît important de formaliser, par activité, un cadre commun avec 3 niveaux (district/départemental/académique). En exemple, il est possible de s'appuyer sur le travail réalisé en volley-ball par Patrick Tanguy (réfèrent VB) disponible sur le site UNSS MAYOTTE.

Pour faciliter l'organisation générale des formations JO, notamment au niveau départemental, il apparaît indispensable d'identifier, par district, deux formateurs par APSA. Les dispositifs de formation et validation des JO seront définis plus précisément lors de la CMR JO.

Il est proposé de faire un temps de formation des formateurs de JO en regroupant l'ensemble des formateurs JO identifiés dans les districts (convocation DEFI)

Les finales sports co :

En préalable aux finales sports co, il est important lors de phases de district, que les matchs internes soient joués avant la rencontre ou juste après. Les résultats donnés juste avant les qualifications académiques ne pourront être pris en compte.

Remarques sur l'organisation des finales de sports co sur une journée :

- Il a été intéressant d'avoir un échange inter génération entre les collèges et les lycées.
- La possibilité de faire valider le JO acad lors de cette journée est très intéressante.

Cependant :

- Il y a eu des temps d'attente parfois importants entre deux matchs pour une même catégorie.
- En volley ball il est difficile d'avoir des arbitres joueurs. Cela nécessite une organisation complexe et éventuellement des temps d'attentes, lorsqu'un joueur termine son match pour en arbitrer un autre juste après.
- Les temps de jeu ont été écourtés compte tenu du volume important de match et des soucis de transports.
- Le protocole de remise des récompenses a parfois été un peu malmené, dans la précipitation, pour permettre de finir la rencontre dans les temps pour les départs en bus.

A noter que le contexte particulier de cette journée, problèmes de bus cumulés au retard conséquent de la barge n'a pas facilité le bon déroulement du planning des matchs (Les rencontres ont démarré avec plus d'1 h30 de retard)

Les propositions sont évoquées :

- Le groupe lycées évoque deux 1/2 journées différentes (avant vacances mai pour eux)
- Faire les rencontres lycées le matin, puis chevaucher l'arrivée des collèges pour leurs permettre de voir les finales, remise des prix lycées puis on enchaine sur le collègue. Les arbitre lycées peuvent éventuellement rester sur des finales acad collèges.
- Mettre en place des finales acad benjamin et cadets sur la même 1/2 journée, minimales et lycées sur une autre 1/2 journée.

L'ensemble de ces propositions seront évoqués lors des CMR, pour améliorer le déroulement des finales académiques 2018

Les sorties du territoire :

Les sorties du territoire sont à prévoir au projet de l'AS. Celui-ci sera envoyé au SR UNSS Mayotte en début d'année scolaire.

Le service SR prévoit la participation à différents championnats de France chaque année en fonction des possibles (rotation des voeux pour les DOM TOM en sport co).

Pour participer à un championnat de France il est indispensable d'être champion d'académie. Le cas échéant une sortie hors territoire, vers la Réunion ou Madagascar , peut être envisagé ou le projet peut être reporté pour l'année suivante.

Pour les sorties hors championnat de France, un cadre de sélection, ex : JIJ Lycées, sera précisé en début d'année scolaire.

Le financement des sorties hors territoire :

Les sorties du territoire font l'objet de financements fléchés, (FEBECS avec la DJSCS et Conseil Départemental pour la coupe des DOM TOM).

Le SR lors des sorties Hors Territoire prend à sa charge, **le déplacement avion plus le transport terrestre pour se rendre sur le lieux de compétition.**

L'hébergement et la restauration **sur le temps de la compétition.**

Pour tout ce qui est équipements et hors compétition, il appartient aux AS d'en prévoir le financement et donc de l'anticiper au projet de AS dès le début de l'année.

Le district lycées : (Compte rendu du groupe de travail Lycées et formalisation du projet du district lycées)

Les Jeux Internationaux de la Jeunesse (JIJ) :

Les Jeux Internationaux de la Jeunesse (JIJ) sont un événement créé en partenariat avec l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger (AEFE) et l'UNSS. Organisé autour d'un challenge culturel et sportif, ils rassemblent pendant quatre jours des établissements scolaires français et des lycées du réseau AEFE.

Les précédentes éditions se sont déroulées à Autrans (2015), Singapour (2016), Marseille(2017).

L'an prochain les JIJ font escale dans l'océan indien, à Maurice, et cela nous semble être une belle opportunité pour permettre à nos lycéens de représenter Mayotte.

Cet événement ne s'appuie pas uniquement sur des rencontres sportives. Aussi la sélection de l'établissement représentant Mayotte doit aller au-delà des résultats sportifs pour mettre en avant les valeurs d'ouverture et de partage, le dynamique de l'AS au travers des différents objectifs de l'UNSS Mayotte.

Il est proposé de faire un appel à projet.

Une commission choisira l'AS qui représentera Mayotte après étude des dossiers (qui doivent inclure : projet de financement, critères de sélection des élèves, place de l'évènement dans le projet d'AS et le projet d'établissement...).

2è critère de sélection si plusieurs dossiers de qualité sont équivalents : l'investissement de l'AS dans la vie du district et la mise en œuvre de son projet.

Calendrier :

- Information avant les vacances vers les AS de lycée.
- Appel à projet dès la rentrée. Avec infos sur les sources de financement possibles (fonds de développement, FEBECS...)
- Commission de sélection fin novembre (attendre un 1^{er} CA dans les établissements ?)
- Inscription au JIJ avant mi janvier 2018.

Les sports collectifs :

Catégorie Open Lycée : Il est évoqué la possibilité de mettre en place une catégorie Open Lycées Garçons. Si cette catégorie a sa pertinence en athlétisme par exemple elle reçoit ici un avis défavorable du fait des différences de gabarit au moins pour les sports co à espace interpénétré. Une exception peut être envisagée en Volley Ball. Ces données sont à prendre en considération lors des CMR.

Calendrier : Il est proposé de commencer les rencontres de sports collectifs le plus vite possible (après la JNSS). Pour le VB et le FB par une journée Beach. (cf projet de district Lycée ci-dessous)

Finale groupées de sport collectifs : Au regard du dispositif mis en place cette année, finale groupée Collèges/lycées, la préférence d'organisation va vers une 1/2 journée spécifique lycée avant les vacances de Mai.

Du fait du fonctionnement en 1/2 districts, des 1/2 finales croisées (Nord/Sud) doivent être systématiquement organisées avant les finales.

Offre de pratique/nouvelles activités : organisation de journées promotionnelles par les AS qui pratiquent des activités à l'interne (et non programmées initialement au calendrier du district) : Step, water-polo, futsal garçons, rando-raïd, CO, randonnée palmée, slake-line... (cf projet de district)

Projet de district Lycée :

PROJET de DISTRICT UNSS LYCEES MAYOTTE

2016-2020

LES SPECIFICITES DU DISTRICT :

- Un seul district étendu géographiquement.
- Des établissements de taille très disparates : de 290 à 2600 élèves.
- Peu d'installations sportives disponibles pour l'organisation des rencontres et des entraînements.
- La grande majorité des élèves utilise les transports scolaires et ne peut rester au lycée en dehors du temps scolaire.

LES BESOINS SPECIFIQUES DES LYCEENS : tout comme pour les collégiens, l'UNSS répond à leurs attentes face à un manque de structures en matière de pratique associative sportive, culturelle ou artistique. L'ouverture que procure cette pratique au travers des rencontres inter-établissements et des responsabilités qu'ils sont amenés à assumer revêt pour nos lycéens une importance spécifique en termes d'émancipation et d'autonomie avant de s'engager dans le difficile parcours des études supérieures.

IL S'AGIRA DONC :

D'**Innover** pour prendre en compte les caractéristiques du district et les besoins des lycéens : penser le district lycée de manière différente des districts des collèges.

Pour permettre une **Accessibilité** du plus grand nombre à la vie de l'association sportive du lycée.

Lieu de prise de **Responsabilités** formatrices pour nos lycéens, futurs étudiants.

Ou l'acronyme **A-I-R** dans le désordre...

En mettant la rencontre inter-établissements (compétitive ou non) au centre de la démarche et du projet

LES ELEMENTS DU NOUVEAU PADSS A PRIVILEGIER :

A :

PERMETTRE À UN MAXIMUM D'ÉLÈVES D'ACCÉDER À LA PRATIQUE SPORTIVE ET ASSOCIATIVE

1. Diversifier et adapter les modalités de pratiques (JO et APSA) au contexte local.
3. Financer et adapter les transports aux contraintes locales

MAINTENIR ET DÉVELOPPER LA PRATIQUE CHEZ LES FILLES

5. Développer la mixité Filles / Garçons - Favoriser la Parité
6. Développement de la catégorie unique «Lycées Filles»

PERMETTRE À UN MAXIMUM DE LYCÉENS D'ACCÉDER À L'UNSS

8. Adaptation des calendriers, des pratiques et des formules aux lycéens
9. Valoriser la pratique associative et les réussites sportives des lycéens

I :

ELABORER UNE OFFRE DE PRATIQUE ADAPTEE AUX PARTICULARITES DE NOTRE ILE

- 12 Renforcer les pratiques BEACH
- 13 Développer les activités sur le lagon

- 14 Créer des regroupements prenant en compte les contraintes géographiques.

RENFORCER LA COMMUNICATION A L'AIDE DE SUPPORTS ET D'OUTILS PERTINENTS

- 17 Poursuivre de développement de l'identité de l'UNSS Mayotte par une communication (...) autour du slogan « PARTAGEONS PLUS QUE DU SPORT ».
- 19 Améliorer l'efficacité de la communication en direction des animateurs d'AS (...) site web, applis, documents collaboratifs.

R :

FAVORISER L'ACCÈS DU PLUS GRAND NOMBRE AUX RESPONSABILITÉS

20. Mise en œuvre du programme TOUS JO (TJO)
21. Déléguer au maximum les responsabilités aux JO lors des compétitions officielles
22. Favoriser l'implication des licenciés dans la vie de l'AS (capitaine, référents, coach, CFGA...)

S'ENGAGER DANS UNE DÉMARCHE CITOYENNE

24. Promouvoir et engager les AS dans le respect des valeurs de la charte à élaborer (égalité fille/garçons, incivilités, environnement, addictions...etc)

LES ACTIONS A POURSUIVRE OU A METTRE EN PLACE	Le PADSS		
	A	I	R
Organiser les rencontres en 2 demi-districts pour faciliter les déplacements	1 ; 3	14	
Organiser les championnats de district en 2 phases , la première non sélective.....	8		
Commencer les rencontres de district le plus tôt possible (le mercredi suivant la JNSS)	8		
Favoriser la participation des filles par des formules mixtes ou paritaires.....	5 ; 6		
Déléguer un maximum de responsabilités d'organisation aux JO lors des rencontres.....			21 ; 22
Formation des JO (y compris jeune coach) au sein des AS + journée de district.....			20 ; 24
Confier l'organisation de rencontres aux AS qui pratiquent une APSA de manière isolée : randonnée, Step, water-polo, randonnée palmée, CO etc. Sous forme d' invitation à des journées promotionnelles	1 ; 8	14	
Développer les pratiques « Beach » (VB, athlé, tennis.....)		12	
Développer les pratiques sur le lagon (kayak, randonnée palmée).....		13	24
Organiser certaines rencontres académiques sous des formules spécifiques et un calendrier adapté aux lycées (challenges athlé, kayak, finales de sports collectifs.....)	8		
Communication interne aux lycées : vers direction ; enseignants ; parents... Diffuser les projets d'AS et de district, les résultats, la charte des valeurs du sport scolaire, le slogan « Partageons plus que du sport ».....	9	17 ; 19	

LES INDICATEURS		
	2016 2017	2019 2020
Taux de pénétration global (nb licenciés/ nb d'élèves).....	15%	20%
% licences filles.....	40%	50%
Elèves transportés.....	3250	5000
Nombre d'AS en difficulté (% de licences inférieur à 8% et/ou participation à 3 ou moins des activités proposées par le district ou l'académie).....	5	0
% de JO formés.....	13%	25%

